

Projet d'Alternative Clamartienne

le courant continue !

ELECTIONS MUNICIPALES
DES 9 ET 16 MARS 2008

SOMMAIRE

Une ville solidaire

- Démocratie locale/ **P4 à P7**
- Solidarité / **P8 à P10**
- Logement - Urbanisme / **P11 à P14**
- Environnement - Transports / **P15 à P17**

L'ambition de tous, l'épanouissement de chacun

- Education/ **P18 à P19**
- Culture / **P20 à P21**
- Sport / **P22**

Le courant, c'est aussi celui de la solidarité qui relie les hommes

Nous présentons une liste où il n'y a aucun « professionnel » de la politique

Alternative Clamartienne, le courant continue.

■ Que voulez-vous dire par-là ?

Tout d'abord nous avons voulu faire un peu d'humour, parce que la politique est portée par des gens en apparence très sérieux, mais certains se révèlent finalement peu fiables quant à la longévité de leurs convictions. Chez les Clamartiens, les convictions sont fermes et le courant ne s'interrompt pas au gré des « ouvertures ». Le courant, c'est aussi celui de la solidarité qui relie les hommes. Et c'est enfin celui qui alimente très efficacement notre premier objectif dans cette campagne : empêcher la droite de « reprendre » la mairie. Nous souffrons déjà assez depuis des mois de ses méfaits dans le pays : taxes sur les soins, pouvoir d'achat en chute libre, fantasme obsessionnel de faire travailler plus ceux qui ont déjà du travail, stigmatisation et harcèlement des personnes d'origine étrangère, des RMIstes ou des chômeurs, pendant que sont votées loi sur loi pour préserver les fortunes des uns et les capitaux des autres. Garder la mairie à gauche sera un petit îlot de résistance face à cette déferlante contre les plus démunis.

■ Il y a déjà une liste de gauche.

Pourquoi une seconde liste ?

Nous partageons des valeurs défendues par cette liste et avons soutenu ensemble plusieurs projets importants. Mais avoir une étiquette de gauche n'est plus actuellement une garantie absolue de politique solidaire. Au-delà des étiquettes nous voulons faire progresser des idées qui nous tiennent à cœur. La politique de construction de nouveaux équipements dans la ville a eu son utilité, mais il faut se donner maintenant les moyens humains de les faire fonctionner. Nous voudrions aussi qu'un bilan transparent de la politique sociale de la ville soit fait. Pas un bilan d'auto-satisfaction. Par exemple savoir qu'on distribue à Clamart 125 repas à domicile ou que 11 familles ont été aidées pour partir en vacances ne suffit pas. Combien auraient besoin de cette aide ? Quels projets des centres sociaux-culturels ou du Centre communal d'action sociale restent dans les cartons faute de moyens ? Com-



bien d'enfants n'ont pas accès au conservatoire malgré la mise en place du quotient familial ou ne pratiquent pas l'activité sportive qu'ils souhaiteraient ?

Notre objectif est aussi de promouvoir une autre manière de faire de la politique. Et il y a des progrès à faire ! Nous présentons une liste où il n'y a aucun « professionnel » de la politique, et nous proposons : pas plus de deux mandats successifs, des textes lisibles par tous au conseil municipal, la création de conférences de consensus dans la ville, un journal municipal indépendant dédié aux habitants et distinct de celui du maire, une représentation de l'opposition dans toutes les commissions (attribution des logements, des places en crèche...) et des services municipaux dotés de moyens pour faire vivre la démocratie municipale.

Enfin, la préservation de l'environnement demande une vision à long terme incompatible avec le désir de faire une carrière rapide en politique. Il faut selon nous opter systématiquement pour des bâtiments ou des fonctionnements de haute qualité environnementale, même si cela coûte plus cher dans un premier temps. Ne faire ce choix que sur le projet du « quartier gare » est un non-sens écologique qui relève de l'affichage politicien.

■ **Vous dites vouloir contribuer à l'échec de la droite.**

Vous aviez largement contribué à la victoire de la liste de gauche aux dernières municipales. Pourtant un an plus tard vous quittez l'équipe du maire. Que s'est-il passé ?

Il s'agissait pour nous d'un premier mandat. Nous pensions, un peu naïvement sans doute, pouvoir mettre en pratique tous ensemble nos convictions. En fait nous avons découvert que le maire détient le pouvoir absolu, y compris celui de ne pas le partager ! Nous n'avions pas prévu que pour réaliser les projets sur lesquels nous avions été élus, il nous faudrait nous battre dans un continuel rapport de forces avec notre co-listier. Au bout d'un an, rien de ce que nous demandions ne nous était accordé.

Nous avons perdu confiance. Nous aurions bien sûr pu rester pour avoir nos photos dans *Clamart Info*. Mais ce n'est pas notre

vision de la politique. Nous sommes passés dans une « opposition de gauche » où finalement nous avons été plus utiles.

■ **Utiles en quoi, par exemple ?**

En défendant régulièrement les principes sur lesquels nous avons été élus. Nous sommes intervenus à maintes reprises sur le fait que les logements sociaux construits dans le bas Clamart n'étaient pas assez « sociaux » (non accessibles aux revenus les plus modestes). Sous notre pression, et sûrement d'autres, cette politique s'est infléchie. De même nous nous sommes opposés à la vente du patrimoine immobilier de la ville en rappelant l'urgence de créer des hébergements pour personnes en danger d'exclusion sociale. Sept ans après, arrive enfin un projet qui va dans ce sens. Nous avons aussi lutté (le terme n'est pas trop fort) pour qu'une concertation avec les conseils de quartier ait lieu avant chaque vote de projet au conseil municipal. Il reste encore des progrès à faire, mais des habitudes commencent à être prises. Il a fallu tout de même que nous déposions une motion et menions des heures d'argumentations pour que le maire accepte que les conseils de quartier soient auditionnés par le conseil municipal !

Il sera nécessaire de disposer d'un pourcentage de voix significatif

■ **Comment voyez-vous les choses pour la prochaine mandature ?**

La première étape est de garder la mairie à gauche, sans quoi plus rien ne sera possible. Ensuite nous choisirons, selon les circonstances et les garanties qui nous seront données, le meilleur moyen de faire avancer nos idées tout en restant fidèles à nos convictions. Pour cela il sera nécessaire de disposer d'un pourcentage de voix significatif. Mais nous avons aussi besoin de confiance et de bonne humeur... C'est là aussi notre côté *Clamartien* : la politique est pour nous avant tout une affaire humaine.

*Agnès Hartemann ,
tête de liste
d'Alternative Clamartienne*

Démocratie locale

Elle a pour but de prolonger et d'approfondir, en qualité et en quantité, l'action publique conduite par l'équipe municipale élue, et non pas de se substituer à elle. Les élus gardent le pouvoir de décision et les responsabilités qui y sont attachées.

Les objectifs visés en prônant la démocratie locale au niveau de la commune

- La transparence dans les débats par l'accès à l'information pour les habitants : c'est la condition même du débat démocratique.
- La réduction des effets négatifs induits par la professionnalisation de l'activité politique (stratégie de gestion de carrière et d'ambitions personnelles).
- La réappropriation de la politique par les citoyens : accroître l'implication et la participation des citoyens dans le débat public et les processus de prise de décision qui les concernent.
- La mise en place d'une forme de contre-pouvoir qui vienne compenser les déséquilibres créés par une législation communale archaïque : concentration des pouvoirs entre les mains du maire, manque de moyens et d'informations pour les structures d'opposition ou de citoyens pouvant exercer un éventuel contrôle...

Les moyens que l'on souhaite mettre en œuvre

- Les conseils de quartiers : ils ont déjà été mis en place dans la précédente mandature mais ils ont montré leurs limites (manque de représentativité, problématique essentiellement micro-locale, conflit entre intérêt du quartier, ou de certains habitants, et intérêt général au niveau de la commune...).

Leur fonctionnement doit évoluer :

- Doter ces conseils, et les élus qui leur sont affectés, de moyens significatifs : budget de fonctionnement et d'investissement, expertises, formations, moyens de communication ;
- Les insérer au sein d'un processus d'information et de consultation clairement défini ;
- En faire de véritables lieux de réflexion et de propositions. En

Les conférences de consensus, un observatoire de la démocratie locale

particulier, s'attacher à fournir des réponses argumentées à toutes les propositions qu'ils émettent ;

- Donner aux services municipaux les moyens d'être de véritables partenaires des citoyens.

■ Les conférences de consensus : dispositif visant à permettre à un panel de citoyens représentatif de fournir un avis argumenté sur un sujet précis en s'appuyant sur des experts du domaine concerné. Des conférences de consensus doivent pouvoir être organisées, sur un point particulier, à l'issue d'une pétition d'initiative citoyenne ou à l'initiative d'un nombre significatif de conseillers municipaux.

■ Un observatoire de la démocratie locale permettant d'évaluer le fonctionnement de la démocratie locale (participative et représentative) et d'en tirer des préconisations en termes d'organisation ou d'actions correctives.

Au regard des expériences vécues (la bibliothèque de la *Joie par les livres*, le centre commercial de la Plaine, la médiathèque, la rénovation de Jean Arp, l'hôtel social), on aimerait que soient mis en œuvre les principes de la démocratie locale pour les projets à venir : l'école et la bibliothèque Trivaux-Garenne, l'éco-quartier de la gare, le tramway (pour ce qui concerne les possibilités d'action

PERSONNEL MUNICIPAL

Une véritable politique pour des services dynamiques à la population

La dernière mandature a été marquée par de profonds changements pour le personnel municipal : apparition de nouveaux services (démocratie locale), de nouveaux équipements (médiathèques, salle des fêtes...) et le passage en intercommunalité. Pour autant ce nouveau fonctionnement ne s'est pas traduit par une augmentation de personnel. Le sentiment d'augmentation de la charge de travail et de non reconnaissance est important. Plusieurs grèves générales ou sectorielles du personnel ont d'ailleurs émaillé cette mandature.

Nous proposons :

- de mettre en place une véritable politique des ressources humaines articulée sur les objectifs de la municipalité
- qu'aucun nouvel équipement ou service à la population ne soit prévu sans que les conséquences pour le personnel n'aient été envisagées et discutées en amont des projets
- qu'une politique active de formation soit mise en place
- que les agents sur les emplois administratifs permanents soient titularisés.



*La démocratie locale
doit être portée
par toute l'équipe
municipale*

de la commune), l'espace libéré par l'ancien centre commercial.

Quelques exemples concrets d'amélioration de la démocratie à Clamart qui nous rapprocheraient des quatre objectifs précités :

- Mettre en place un vrai service de la démocratie locale qui donne, par exemple, un avis sur toutes les décisions de la mairie. Former les services municipaux à la démocratie participative. Attribuer la responsabilité de la démocratie locale au premier adjoint de l'équipe municipale.
- Améliorer le fonctionnement du conseil municipal : permettre l'expression régulière des conseils de quartiers lors du conseil ; limiter l'ordre du jour ; en faire un véritable lieu d'information et de débat et non pas une simple chambre d'enregistrement.
- Obtenir un engagement au niveau local sur le non cumul des mandats.
- Apporter une attention particulière à la lisibilité et à la clarté des différents textes concernant les citoyens : lutter activement contre l'utilisation croissante de jargons technico-administratifs incompréhensibles par la plupart.
- Mettre en place des commissions extra-municipales accessibles à tous avec un fonctionnement régulier et un suivi de leurs actions.
- Créer un journal des habitants différent de la communication interne de la mairie (pas de portraits du maire, plus d'informations, d'interviews, de débats contradictoires...).
- Favoriser la liberté d'expression en améliorant et en multipliant les points d'affichage libre mis à la disposition des citoyens et des diverses associations.
- Améliorer et faciliter les conditions d'accès aux salles de réunions publiques gérées par la municipalité. Créer une nouvelle maison des associations et de la citoyenneté.
- Favoriser la transparence et empêcher le clientélisme pour

Transparence pour l'attribution des places en crèche et des logements sociaux

l'attribution des places en crèche et des logements sociaux, en permettant à l'opposition de siéger dans ces commissions, et en mettant en place un système de tirage au sort en cas d'équivalences des critères d'attribution.

■ Donner à l'opposition municipale un statut en la dotant de moyens de communication, de locaux, de financements, de représentation dans les commissions d'attribution de logements et des places en crèche.



Priorité à la solidarité

Dans le bilan d'activité 2006 du Centre communal d'action sociale on trouve, par exemple :

- 125 bénéficiaires de repas livrés à domicile
- 225 bénéficiaires de coordination gériatologique
- 210 bénéficiaires de téléalarme
- 142 allocations personnalisées d'autonomie
- 45 placements en maison de retraite
- 2 850 colis de Noël
- 1 bal costumé
- 5 logements passerelles
- 1947 dossiers instruits/examinés concernant les actions de lutte contre la pauvreté et la précarité, etc.

La liste est longue et les actions diverses, mais la lecture de ce document ne permet pas d'identifier clairement la part du budget total de la ville réservée à la politique sociale ni de connaître les besoins satisfaits et non satisfaits.

Quelles actions privilégier pour une politique sociale efficace?

■ Il s'agit d'abord d'identifier les besoins et d'évaluer les actions à mener.

A Clamart, combien de personnes âgées n'ont plus ni les moyens ni l'autonomie pour se nourrir correctement ?

- *Combien vivent dans une solitude totale ?*
- *Combien y a-t-il de personnes sans toit ?*
- *Combien de familles confrontées aux impayés, aux menaces d'expulsion de leur logement, à la difficulté de se nourrir et de se maintenir en bonne santé ?*
- *Combien ne partent jamais en vacances ?*
- *Combien d'hommes, de femmes, sont-ils complètement démunis face à une situation de chômage qui s'installe et dure ?*
- *Combien dénombre-t-on de femmes victimes de violences et obligées de fuir le domicile conjugal ?*
- *Combien de personnes en situation d'exclusion ?*

*Combien
de personnes
dans le besoin
non identifiées*

*Développer la prise en
charge de la santé
et de la prévention*

Pour tout dire, combien de personnes dans le besoin non identifiées ? Et combien de détreesses identifiées non secourues, de demandes non satisfaites ?

■ Nous voulons concentrer les moyens sur la lutte contre l'isolement, la détresse sociale, l'exclusion.

Il ne s'agit pas de saupoudrer les moyens, à l'aveugle, dans toutes les directions, et de passer à côté des plus grandes détreesses, mais de sélectionner des secteurs déterminés. Nous souhaitons que soient mis en place :

- Un audit sur l'identification des besoins en matière d'action sociale et sur l'utilisation des services offerts par la municipalité, avec l'appui des acteurs du secteur social,
- Des lieux d'hébergements plus nombreux (logements pour personnes âgées, hébergements d'urgence pour familles en difficulté, femmes en danger...),
- Des structures réservées à l'accueil et à l'aide des personnes en situation de difficulté et d'isolement dans tout ce qui concerne la vie quotidienne (écoute, aide aux démarches administratives, à l'entretien des logements pour les personnes dépendantes, aux transports...),
- Un deuxième centre de santé et de prévention, dans le haut Clamart, et l'augmentation substantielle des moyens réservés au fonctionnement de ces centres, en nombre d'heures d'ouverture et en spécialités proposées (aujourd'hui le seul centre existant n'offre que 15 heures 30 par semaine de consultations en médecine générale, 2 heures en gynécologie, 3 heures en rhumatologie, et 4 heures en dermatologie) ; à l'heure des dépassements d'honoraires et des franchises médicales, de plus en plus de gens vont avoir besoin de recourir aux services publics de santé,



- Des moyens financiers suffisants pour, soit directement, soit au travers des associations impliquées dans la solidarité, assurer aux plus démunis un toit, de quoi se nourrir, des vêtements.
- Plus d'actions offrant aux plus démunis la possibilité de partir en vacances.

Un budget engagé sur des projets de solidarité et de réinsertion par l'activité, l'emploi.

Une politique de solidarité doit avoir pour objectif d'aider les populations, jeunes et adultes, à trouver ou retrouver une place sociale dans la ville.

Plusieurs moyens sont à sa disposition :

- développer des emplois d'insertion dans les services et établissements publics municipaux ;
- soutenir les initiatives associatives en faveur de l'emploi (em-

ploi d'utilité sociale, services de proximité) telles que des régies de quartiers, qui, sous forme collective, regroupent des bailleurs sociaux (sociétés d'HLM), la municipalité, les habitants.

Elles permettent de créer des liens sociaux sur un territoire d'exclusion : création d'emplois de proximité, plutôt que le recours à des sociétés de services extérieures...

Poursuivre l'effort de construction de logement sociaux



Renforcer l'offre et la qualité des logements sociaux

Une ville solidaire

Une ville solidaire, c'est aussi le logement, son environnement immédiat, le quartier et ses équipements.

Réaliser des logements où il fait bon vivre, cela suppose aussi que leur localisation soit soigneusement étudiée, que leur mixité reflète la diversité de la société, que le traitement des espaces extérieurs fasse l'objet d'une réflexion adaptée au quartier et aux caractéristiques des logements à construire.

Pour tout cela, il faut inverser la politique de la ville. Les aménagements ne doivent pas être dictés par les procédures de l'état, le système de subventions, mais par les habitants en liaison avec les élus dans le respect des principes politiques sur lesquels ils ont été élus.

Ces derniers n'encadrent pas, ils conseillent, ils créent l'esprit de la réflexion collective. C'est peut être long à faire mais que d'économies pourront être réalisées, que de conflit pourront être évités ! Les habitants dans leur vie quotidienne ressentent l'histoire de leur ville, intuitivement ou consciemment, ils vivent leur ville, ils savent ce qu'elle peut accepter ou non. Les élus aussi, mais les contraintes de leur action les éloignent de cette perception (délais, financements, etc.), ils ont besoin d'un dialogue vrai, constant avec les habitants.

■ Se loger décemment est un besoin essentiel. C'est la responsabilité de la municipalité.

Le marché immobilier « libre » ne fournit pas de logements adaptés aux besoins des ménages. Les jeunes doivent quitter la commune. Les catégories les plus modestes sont contraintes à trouver des logements soit dégradés ou trop réduits pour leur famille, soit situés dans de lointaines banlieues, supportant ainsi longueur des trajets et coût des transports. La pénurie de loge-

Une ville citoyenne, solidaire et durable :

La mairie doit résister à la politique de privatisation qui touche, dans notre ville comme dans tout le pays, les biens communs (eau, énergie, santé...) et les services publics :

- en développant des services de proximité (dispensaires, crèches, commerces alimentaires) ;
- en défendant les services publics existants : solidarité avec le personnel de la poste ; vigilance sur le risque de démantèlement de l'office national des eaux et forêts ;
- en soutenant le personnel de l'hôpital Bécclère contre la privatisation rampante de l'hôpital

- en prenant en charge, dans le cadre de l'intercommunalité la gestion de l'eau et la collecte des ordures ménagères.

ments entretient la spéculation foncière qui augmente le coût de la construction et le prix des loyers.

■ Il est urgent de renforcer l'effort de construction de logements locatifs sur Clamart (2119 demandes) en agissant non seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité.

- la commune y contribuera par l'aide à l'achat de terrains qui stimule le financement des logements sociaux et la garantie qu'elle accordera aux emprunts des organismes d'HLM ;
- en contrepartie, elle exigera des constructeurs l'obligation de réaliser des logements de haute qualité environnementale pour diminuer les charges locatives des occupants (énergie) ;
- la commune imposera la répartition équilibrée des logements sociaux sur l'ensemble de la commune pour réaliser effectivement la mixité sociale.

■ Rendre transparentes les conditions d'accès aux logements sociaux.

Ressource rare d'intérêt général, le logement social ne doit pas être détourné de sa finalité première : satisfaire en priorité les besoins de catégories modestes :

- rendre transparents, objectifs et publics les critères d'attribution des logements sociaux ;
- clarifier les critères d'utilisation des droits de réservation du préfet et du maire ;
- adapter l'affectation de chaque logement à l'évolution des besoins des familles.

■ L'accession à la propriété de logements sociaux

Certaines personnes des catégories sociales modestes peuvent aspirer à la propriété d'un logement social. Cette aspiration est légitime. Mais l'accession sociale à la propriété doit se faire selon certaines conditions :

- Il faut éviter aux familles qui s'engagent dans cette voie d'être



abusées voire flouées, d'être mises en situation de surendettement suite à une baisse non prévue du pouvoir d'achat ou aux charges trop importantes (par exemple en cas de travaux nécessaires dans l'immeuble).

- Il faut favoriser l'accompagnement des charges de l'accession à la propriété.
- Les logements sociaux en accession à la propriété doivent faire partie de nouveaux programmes de construction et s'ajouter aux programmes locatifs avec une proportion d'1 logement vendu pour 4 logements loués créant ainsi une dynamique, et une augmentation de l'offre pour ceux qui ne peuvent pas acheter.

Il ne peut être question pour nous de privatiser le parc locatif existant :

- d'abord pour les acquéreurs, car on ne peut leur demander de prendre en charge l'entretien d'un parc vétuste avec toutes les surprises et les surcoûts que cela peut comporter ;
- ensuite, le parc locatif ayant été financé avec l'aide de l'Etat, il serait tout à fait anormal que ce parc soit ensuite livré à la spéculation et aux promoteurs privés. C'est actuellement le jeu favori du pouvoir politique national. Il serait scandaleux que le logement social réalisé à partir des impôts des citoyens fasse l'objet du même processus.

Développer la vie collective dans la ville

Notre ville ne doit pas devenir une ville dortoir où les liens sociaux se désagrègent au profit d'un individualisme frileux.

Soutien à la jeunesse

- Favoriser l'accès des jeunes au logement en développant le nombre de studio et de 2 pièces dans les programmes locatifs sociaux.
- Mettre en place un cyber-café, un café musique.

- Créer des espaces ouverts pour le sport et la culture.
- Associer les jeunes à la programmation d'un ciné-club.
- Créer le «sentier des kiosques».

Bien vivre à Clamart, c'est vivre ensemble.

Il appartient à la municipalité de créer les conditions favorables de cet habitat urbain de convivialité. Il convient dans cet objectif d'instaurer des espaces publics et des services collectifs de proximité que les habitants s'approprient.

- Instituer dans chaque quartier des locaux résidentiels collectifs où les personnes âgées puissent se retrouver, les jeunes organiser leurs activités, les générations se rencontrer et les associations disposer d'espaces adaptés, favoriser les échanges intergénérationnels ;
- Aménager les places publics pour favoriser les échanges (bancs publics, aires de jeux, panneaux d'affichage en libre accès...);
- Faire participer les habitants à la mise en valeur des richesses patrimoniales et paysagères de chaque quartier (programmes des écoles, signalétiques, décorations...);
- Organiser, avec les habitants, les services d'intérêt commun à la population (garde d'enfants, aide scolaire, bourse d'échanges, aide aux personnes isolées, repas collectifs de rues et d'immeubles...)

OPAC* : c'est pas clair

Si l'administrateur d'*Alternative Clamartienne* (AC) a voté toutes les améliorations du parc immobilier et tous les projets de logements sociaux, il a toujours lutté pour que l'augmentation du loyer soit calculée à partir du pouvoir d'achat de la population, ce que la majorité du conseil d'administration a toujours refusé, faisant, elle, référence au coût de la construction. L'administrateur d'AC a donc systématiquement voté contre les augmentations proposées.

Entre 2003 et 2006, l'augmentation des loyers HLM a été de 9% alors que selon l'Insee, pour la même

période, l'inflation a été de 5,5%, et l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages seulement de 1,9%). Selon nous, l'augmentation des loyers n'aurait pas dû dépasser 2% !

L'administrateur d'AC, en tant qu'élue de l'opposition de gauche, a demandé à faire partie de la commission d'attribution des logements. Après un vote négatif du conseil d'administration, le président et le vice-président lui ont proposé de faire partie de la commission... d'expulsion... !

* OPAC : Office public d'aménagement et de construction

Environnement - Transports

Agir pour le développement durable, c'est assurer le confort, la santé, la qualité de vie de l'ensemble des habitants de la ville en même temps que la préservation des ressources (économies d'eau et d'énergie, recyclage...), c'est contribuer significativement à la protection de l'environnement local et global (énergies renouvelables, transports doux et propres).

Un travail important a été réalisé en matière d'environnement et de transports sur toute la ville depuis 2001. Il est cependant surprenant de constater que les nouveaux bâtiments construits par la ville n'intègrent pas au minimum, et systématiquement, les normes HQE (haute qualité environnementale). De même, en matière de transports, il conviendra d'évaluer certaines initiatives et d'entreprendre de nouvelles expériences pour améliorer les services à la population.



Aussi nous proposons :

- la mise aux normes HQE les plus exigeantes de toute nouvelle construction municipale ;
- la protection de la forêt, bien commun (classement, augmentation des moyens de l'Office national des eaux et forêts, vigilance des habitants) ;
- une évaluation du Clamibus pour que ses horaires et son trajet correspondent au mieux aux attentes de la population (ces moyens doivent-ils être mis sur d'autres projets comme le taxi communal ?) ;
- la mise en place du *Vélib* ;
- la mise en place d'une liaison Clamart-Université d'Orsay pour les nombreux étudiants qui la fréquentent.

Dans le bois : le sentier des kiosques, lieu de créativité et de loisir entre les deux parties de la ville

Nous voulons ressouder physiquement les quartiers de Clamart : le chemin le plus court pour aller du quartier Garenne-Trivaux, ou la Cité de la plaine, jusqu'au centre administratif de Clamart passe par le bois de Clamart : au calme, et loin du bitume de la 906.

Nous voulons donc ouvrir un chemin forestier réservé aux piétons, décoré d'une fresque géante élaborée par les meilleurs jeunes artistes de rue, les tagueurs si décriés quand ils n'ont pas d'espace pour s'exprimer.

Tout le long du parcours, des kiosques à musique, des aires de jeux pour les petits, des terrains de pétanque, des pavillons ouverts dédiés à la poésie, à la lecture, à l'écriture, mais aussi tout simplement des buvettes, des aires de repos.

Nous voulons créer aussi un théâtre champêtre au milieu du bois, théâtre qui accueillera les travaux des écoles, collèges et lycées, et qui servira également de cinéma pour les soirées des mois d'été.

Parallèlement à ce chemin forestier, une route

sera réservée aux bicyclettes, ce qui permettra donc de relier rapidement le haut Clamart avec le bas, et le jour où un système de « Vélib » sera mis en place, des camionnettes remonteront les vélos... comme à Paris pour ses quartiers nord.

Nous voulons que les jeunes et les moins jeunes, les grands et les petits, ceux du bas et ceux du haut, les sportifs et les contemplatifs, les créatifs et les spectateurs... se retrouvent dans le bois de Clamart, des premiers beaux jours à la fin de l'automne.

Nous savons que la gestion de cet espace unique dans la ville relève, non pas de la municipalité, mais de l'Office national des eaux et forêts, mais il n'est pas interdit de rêver pour entreprendre, c'est même recommandé et, le passé le prouve, certaines initiatives ont été couronnées de succès. Nous voulons utiliser ce qui fait la spécificité et l'originalité de la ville de Clamart, et ce qui demain pourrait changer, tout simplement, notre vie.

Mettre en place des jumelages entre deux classes de même niveau, voire entre deux écoles, une du haut Clamart et une du bas

De l'ambition pour tous... des chances pour chacun !

Même si les pouvoirs d'une municipalité dans le domaine de l'éducation sont limités par la réglementation, d'une ville à l'autre il peut y avoir bien des différences...

Certes depuis 2001 des efforts importants pour rééquilibrer les conditions d'accueil de l'ensemble des enfants de Clamart ont été entrepris (constructions d'écoles et travaux sur le haut Clamart, quotient familial, cuisine centrale en liaison froide, équipement informatique...). C'est un pas décisif qui demande maintenant à être développé.

Il faut mutualiser les énergies et développer la solidarité.

Nos propositions :

- Discuter avec les habitants du plateau et les acteurs sociaux de la création de lieux dédiés à l'éducation et à la culture à l'occasion de la rénovation/reconstruction du campus Garenne-Trivaux.
- Mettre en place des jumelages entre deux classes de même niveau, voire entre deux écoles, une du haut Clamart et une du bas.
- Donner plus de moyens aux associations d'aide aux enfants.
- Obtenir des moyens pour des postes de bibliothécaires pour les BCD (bibliothèques et centres de documentation des écoles).
- Généraliser la pratique du théâtre dans les établissements scolaires (sur le modèle du collège des Petits Ponts avec le théâtre Jean Arp).
- Obtenir des moyens pour des postes de musiciens intervenants.

■ Quelle est à vos yeux la première mesure à prendre ?

C'est sans aucun doute la rénovation/reconstruction du campus Garenne-Trivaux : nous avons une formidable occasion de mettre à la disposition des enfants de bonnes conditions d'apprentissage scolaire. Ce projet doit être élaboré par les acteurs sociaux, les associations et les habitants du quartier.

C'est selon nous le rôle de l'État que de garantir à tous les Français l'accès à une éducation de qualité.



*Elargir les horaires
d'ouverture
des bibliothèques*

■ **N'êtes-vous pas en contradiction avec ces convictions, quand vous proposez que la mairie de Clamart crée, dans les écoles, des postes qui devraient, selon vous, être créés par l'État dans toutes les communes françaises ?**

En l'absence d'une telle volonté politique du gouvernement actuel, nous avons le devoir d'agir. Et nous préférons donner un maximum de chances aux enfants, quelles que soient les circonstances. Refuseriez-vous d'aider les pompiers à éteindre un feu dans votre quartier, sous prétexte que vous trouvez qu'il n'y a pas assez de pompiers en France ?

■ **Pourquoi créer des postes de bibliothécaires dans les écoles ? Des bénévoles ou des AVS (auxiliaire de vie scolaire) remplissent déjà ce rôle !**

Nous pensons que le choix des livres, même s'il est fait de manière bienveillante, n'est pas si simple ; des professionnels associés aux bénévoles enrichissent le fonctionnement des bibliothèques. Et puis, il y a un gros travail de gestion qui demande à ceux qui en ont la charge la plus grande disponibilité possible. Dans la ville de Suresnes, par exemple, il y a 4 bibliothécaires détachés pour 8 écoles, ce qui permet aussi de développer les liaisons avec les bibliothèques de la ville. À Clamart, nous aimerions y associer, notamment, l'ancienne *Joie Par les Livres*, aujourd'hui Petite bibliothèque ronde.

■ **Que pensez-vous des horaires d'ouverture des bibliothèques ?**

Des horaires d'ouverture des bibliothèques devraient être systématiquement réservées à toutes les écoles. Ce serait une émulation pour les équipes pédagogiques et le personnel de la bibliothèque au profit des enfants. Et puis l'ouverture des deux médiathèques s'est faite sans augmenter les personnels : il est bien temps de le faire !

■ **Pourquoi vouloir généraliser la pratique du théâtre dans les écoles ? Il existe déjà des cours de théâtre à Clamart !**

Malheureusement tous les enfants n'ont pas les moyens d'y avoir

*Généraliser la pratique
du théâtre, créer des
postes de musiciens
intervenants*

accès. Le rôle du théâtre dans les écoles n'est pas seulement l'éveil culturel, mais aussi l'épanouissement, une source de plaisir à l'école qui peut faire barrage à l'échec scolaire.

■ **Il y a un conservatoire de musique ambitieux à Clamart. Pourquoi créer des postes de musiciens intervenants dans les écoles ?**

Justement le statut du conservatoire lui confère obligatoirement un fonctionnement par nature ambitieux et un peu élitiste. Si les enfants clamartois ne peuvent tous avoir accès au conservatoire, il serait souhaitable que chaque semaine les élèves voient des musiciens professionnels dans les classes. C'est une chance d'ouverture sur la musique pour tous les enfants, même pour ceux qui n'en ont pas les moyens, et une occasion de projets réalisés par les élèves. D'ailleurs, ces enseignants peuvent susciter des actions communes avec le conservatoire ou les autres lieux d'apprentissage de la musique. Par exemple à Clichy-la-Garenne ou à Courbevoie, des spectacles sont montés tous les ans par les enfants des écoles, qui travaillent avec les intervenants en musique et sont accompagnés par les professeurs et les élèves du conservatoire.

■ **Quelle utilité voyez-vous à ces jumelages que vous proposez ?**

Outre l'évidente richesse humaine et pédagogique pour les enfants, cela permettrait de mutualiser les énergies et les moyens pour le travail, les sorties (visites, spectacles, concerts...), la coopérative scolaire, etc. Il nous semble que c'est un bon moyen de développer la solidarité, et d'effacer la coupure géographique entre les deux Clamart, d'être en ouverture à l'autre, autant pour les enfants d'en bas que pour ceux d'en haut.

Culture pour tous, épanouissement pour chacun

En 2001, nous écrivions dans le programme d' *Alternative Clamartienne* :

«Force est de constater aujourd'hui : il n'y a pas de politique culturelle à Clamart. Les quelques projets qui voient le jour sont le résultat d'initiatives que la municipalité, au mieux, accompagne en traînant des pieds».

Sept années plus tard, le cadre n'est plus le même. Deux médiathèques ont été construites, le centre Jean Arp réhabilité, avec une salle de spectacles et une salle de cinéma. La programmation de ces deux salles satisfait la plupart des habitants. Le conservatoire, tout en restant encore trop élitiste, ouvre plus largement ses portes.

... alors, tout va bien ?

Eh bien **non** ; nous n'avons pas toujours été d'accord avec les choix de la municipalité (par exemple nous aurions aimé conserver les pavillons du parc Maison Blanche pour en faire des lieux de culture, d'échange, de partage...). Et il y a encore de nombreux progrès à faire.

Surtout, si le temps des lourds investissements est derrière nous, il reste à faire fonctionner au mieux ces lieux de culture.

On doit aussi se souvenir des souhaits des uns et des autres ; par exemple, l'espace-jeunes attendu, mis à leur disposition avec un minimum d'encadrement...

Aujourd'hui, chacun a tendance à se recroqueviller dans sa coquille. L'individualisme est hélas de plus en plus de mode. Il faut donc tout faire, au niveau de notre municipalité, pour inverser la vapeur.

Et par exemple :

- Stimuler les envies, favoriser les pratiques en augmentant le nombre de lieux municipaux de création, d'ateliers de musique, de dessin, de peinture, de lecture, de théâtre... en y associant les artistes clamartois.
- Ouvrir les structures culturelles dépendant de la ville, avec des



Organiser le «sentier des kiosques» ligne d'expression artistique

horaires plus larges, plus de moyens humains, plus de convivialité, des conditions de travail pour le personnel qui permettent une meilleure disponibilité, notamment pour l'accueil et le conseil.

- Débattre avec les habitants du plateau, et le Centre du pavé blanc, de l'intérêt de créer un espace culturel lors de la refonte du campus Garenne-Trivaux ou/et de l'utilisation de l'espace libéré par l'ancien centre commercial.
- Ouvrir un ciné-club et un café-musique ouvert le soir sur le haut Clamart, en associant les jeunes à leur programmation et à leur fonctionnement.
- Organiser des mini concerts, en plein air, dans les lieux de culture, mais aussi les plus inattendus : hall de la gare, parkings les jours de marché...
- Organiser le «sentier des kiosques», longue ligne du haut vers le bas Clamart, lien géographique, artistique et culturel auquel tous les acteurs de la ville auront l'occasion de participer .
- Diffuser beaucoup plus largement les programmes des différentes activités culturelles, et notamment du cinéma, à travers la ville.
- Développer des échanges entre les habitants de tous quartiers en créant des jeux à la fois sportifs et culturels.

Il s'agit en réalité de donner une suite aux États généraux de la culture mis en place en 2002, en faire une réelle expérience de démocratie participative, et créer une commission extra-municipale sur la culture, qui se réunirait au moins deux fois par an.

Tous les sports pour tous

Le sport, au même titre que l'éducation ou la culture, est une expression de l'individu, une source d'épanouissement et d'apprentissage. Sa pratique doit être à la portée de tous. Pourtant on observe de fortes disparités sur la pratique du sport à Clamart tant en matière de disciplines que de répartition par quartier. Cette disparité est due au fait qu'à Clamart la pratique sportive repose essentiellement sur des sections sportives en lien avec les fédérations nationales. Malgré les efforts réalisés, les tarifs d'entrée dans certaines de ces sections restent prohibitifs pour beaucoup de Clamartois.

■ Afin de favoriser une pratique sportive diversifiée et accessible au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire municipal, *Alternative Clamartienne* souhaite faire réaliser un audit sur la pratique du sport dans la ville et mettre en place des états généraux sur le sport en début de mandature, réunissant des représentants des habitants, des élus, et l'ensemble des partenaires du secteur sportif.

■ **Ces états généraux développeront la réflexion sur les thèmes suivants :**

- quotient familial dans toutes les sections sportives
- mise en place par la ville pour certaines pratiques sportives de cours municipaux avec des tarifs accessibles au plus grand nombre
- mise en place d'une piscine scolaire sur le plateau
- financement du volley professionnel
- mise en place d'une commission consacrée au sport réunissant l'ensemble des partenaires du secteur.

Toutes ces questions ont un enjeu certain pour la ville. Elles peuvent modifier, dans un sens comme dans l'autre, les frais de fonctionnement consacrés au sport, bouleverser ou décourager les bénévoles compétents et dévoués investis dans les sections sportives, mais aussi offrir de nouvelles possibilités d'épanouissement pour les jeunes et les moins jeunes ayant peu de moyens financiers. Des décisions ne pourront être prises qu'après des échanges approfondis, dans la transparence, sans clientélisme, et dans un souci constant de favoriser l'intérêt collectif.

Favoriser une pratique sportive diversifiée et accessible au plus grand nombre



Alternative Clamartienne



le courant continue !

.....

*Soutenez-nous pour une ville plus solidaire,
Soutenez Alternative Clamartienne*

Nom :

Prénom :

Tél. : Mail :

je veux participer à la campagne

je soutiens la liste financièrement

chèque libellé au nom du mandataire financier :

Sylvie Lorrain - 6 rue Monplaisir - 92140 CLAMART

<http://clamartiens.free.fr>